

SAINTE JULIEN MOLIN MOLETTE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

REVUE D'INFORMATION

MUNICIPALE

REDACTION ADMINISTRATION

MAIRIE DE SAINT JULIEN

MOLIN MOLETTE

EDITEE PAR LA COMMISSION

D'INFORMATIONS ET DES

RELATIONS PUBLIQUES

REDACTEUR EN CHEF

CLAUDE BONNARD

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

COMMISSION D'INFORMATIONS

COMPOSITION DU CONSEIL

COMMISSIONS ET DELEGATIONS

LE CONTRAT DE PAYS

ETAT CIVIL

A SAVOIR

PERMANENCES

SERVICES D'URGENCES

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

MANIFESTATIONS HIVERNALES

FOIRES ET MARCHES

**Aujourd'hui**

**Saint-Julien-Molin-Molette**

## LE MOT DU MAIRE

### MEILLEURS VOEUX A TOUS

Un Conseil Municipal rajeuni est issu des Elections Municipales de Mars dernier. Une Commission de l'Information et des Relations Publiques a été crée parmi ses membres, c'est à elle que revient le mérite de la rédaction de ce journal.

En cette circonstance il m'a été demandé de présenter à nos concitoyens les voeux du nouvel an. C'est avec plaisir que je m'acquitte de cette mission, c'est pour moi l'occasion après de longs mois ou je n'ai pu suivre de près la vie communale, d'exprimer ma gratitude, d'abord à ceux qui ont suppléé à mon absence, mes adjoints, ensuite à tous ceux nombreux, qui m'ont apporté le témoignage de leur sympathie. Tous compren-

drons, je pense que j'adresse mes voeux de BONNE SANTE, à ceux qui en sont pour le moment privés, les malades de notre commune, je leur souhaite un bon rétablissement.

BONNE ANNEE aux enfants, aux adultes, aux jeunes, aux anciens; que chacun trouve dans ses occupations, ses études, ses loisirs, sa vie professionnelle le maximum de satisfaction.

BONNE ANNEE pour toutes les sociétés qui font l'animation de notre village.

BONNE ANNEE surtout à tous ceux qui par leur dévouement et le temps consacré leurs donnent vitalité; qu'ils trouvent auprès du plus grand nombre, compréhension et soutien.

BONNE ANNEE enfin pour la vie communale, que la bonne entente et la joie de vivre demeurent et se développent à Saint Julien.

Monsieur Marcel THIOLLIERE

MAIRE de

SAINTE JULIEN MOLIN MOLETTE

Voici le premier de "Aujourd'hui St Julien" de la Commission d'Informations et des Relations Publiques. Nous aurions voulu que cette revue soit plus étoffée pour le contact des nouveaux élus locaux avec la population. Mais nous sommes en place depuis neuf mois seulement (le temps d'une naissance) et pour ces premiers pas nous voulons nous en tenir à cette expérience que nous vivons et dont nous nous imprégnons chaque jour. Pour ce numéro 1 et malgré son nombre assez restreint de pages, nous osons espérer que vous éprouverez un peu de plaisir à le lire, peut-être à le conserver. Nous souhaitons que cette modeste revue vous informe de notre action, de nos difficultés, de nos soucis, mais aussi de nos réalisations et de nos espoirs. Pour notre premier anniversaire de magistrature, nous préparons (déjà) une seconde revue plus étoffée ou une large place sera consacrée au budget et à la vie de nos associations.

Informé... Tâche exaltante, mais oh combien difficile.

Si nous ne donnons pas suffisamment de détails, l'information est mal faite. Si nous sommes trop précis et clairs, nous ne devons pas porter ces faits à la connaissance publique!... C'est dans ce contexte que nous devons naviguer en faisant de notre mieux pour réaliser notre travail.

Le Conseil Municipal ne représente pas uniquement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance, c'est le Conseil de TOUS les Pirailons et "Aujourd'hui St Julien" est le lien communal qui nous unit. C'est avec votre collaboration que nous le rendrons plus crédible.

MERCI de nous écrire ou de nous dire de vive voix, votre sentiment, de nous signaler ce qui ne va pas, d'exprimer vos désirs. Croyez que nous en tiendrons compte, car nous sommes à votre disposition et nous n'avons pas la sotte prétention de tout connaître.

C'est avec TOUS les Pirailons que le Conseil oeuvrera pour que dans la période difficile que nous traversons nous soyons heureux à Saint Julien Molin Molette. Merci de votre aide.

Claude BONNARD.

## Le Conseil Municipal

### MAIRE:

M. Marcel THIOLLIÈRE, Agriculteur

### ADJOINTS:

M. Pierre JACQUES, Médecin

Claude RAGONNEAU, Agent de service

Denise BANCEL, Employée de bureau

### MEMBRES:

Claude BONNARD, Correspondant de presse

Henry BUISSON, Cadre de direction U.R.S.S.A.F.

Michel CHATELON, Employé P.T.T.

Jean DELFORGES, Pharmacien

Rachel DUSSUC, Infirmière

Martine FRANCOIS, Laborantine

Noël GIRAUD, Employé de banque

Antoine GRANJON, Ouvrier d'entretien

Guy JURDIC, Agent de Production

Roger POINARD, Agriculteur

Pierre SCHMELZLE, Ingénieur de recherche

Voici le premier de "Aujourd'hui St Julien" de la Commission d'Informations et des Relations Publiques. Nous aurions voulu que cette revue soit plus étoffée pour le contact des nouveaux élus locaux avec la population. Mais nous sommes en place depuis neuf mois seulement (le temps d'une naissance) et pour ces premiers pas nous voulons nous en tenir à cette expérience que nous vivons et dont nous nous imprégnons chaque jour. Pour ce numéro 1 et malgré son nombre assez restreint de pages, nous osons espérer que vous éprouverez un peu de plaisir à le lire, peut-être à le conserver. Nous souhaitons que cette modeste revue vous informe de notre action, de nos difficultés, de nos soucis, mais aussi de nos réalisations et de nos espoirs. Pour notre premier anniversaire de magistrature, nous préparons (déjà) une seconde revue plus étoffée ou une large place sera consacrée au budget et à la vie de nos associations.

Informé... Tache exaltante, mais oh combien difficile.

Si nous ne donnons pas suffisamment de détails, l'information est mal faite. Si nous sommes trop précis et clairs, nous ne devons pas porter ces faits à la connaissance publique!... C'est dans ce contexte que nous devons naviguer en faisant de notre mieux pour réaliser notre travail.

Le Conseil Municipal ne représente pas uniquement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance, c'est le Conseil de TOUS les Pirailons et "Aujourd'hui St Julien" est le lien communal qui nous unit. C'est avec votre collaboration que nous le rendrons plus crédible.

MERCI de nous écrire ou de nous dire de vive voix, votre sentiment, de nous signaler ce qui ne va pas, d'exprimer vos désirs. Croyez que nous en tiendrons compte, car nous sommes à votre disposition et nous n'avons pas la sottise prétention de tout connaître.

C'est avec TOUS les Pirailons que le Conseil oeuvrera pour que dans la période difficile que nous traversons nous soyons heureux à Saint Julien Molin Molette. Merci de votre aide.

Claude BONNARD.

## Le Conseil Municipal

### MAIRE:

M. Marcel THIOILLIERE, Agriculteur

### ADJOINTS:

M. Pierre JACQUES, Médecin

Claude RAGONNEAU, Agent de service

Denise BANCEL, Employée de bureau

### MEMBRES:

Claude BONNARD, Correspondant de presse

Noël GIRAUD, Employé de banque

Henry BUISSON, Cadre de direction U.R.S.S.A.F.

Antoine GRANJON, Ouvrier d'entretien

Michel CHATELON, Employé P.T.T.

Guy JURDIC, Agent de Production

Jean DELFORGES, Pharmacien

Roger POINARD, Agriculteur

Rachel DUSSUC, Infirmière

Pierre SCHMELZLE, Ingénieur de recherche

Martine FRANCOIS, Laborantine

# Les Commissions Municipales

3

M. le Maire est membre et président de droit de chaque commission.  
Les Adjointes sont membres de droit de celles-ci.

## BUREAU D'AIDE SOCIALE

M. Pierre JACQUES  
Guy JURDIC  
Claude BONNARD  
Rachel DUSSUC

## COMMISSION DES FINANCES

M. Noël GIRAUD  
Claude RAGONNEAU  
Rachel DUSSUC  
Pierre SCHEMLZLE  
Pierre JACQUES  
Jean DELFORGES  
Henry BUISSON

## COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'HOSPICE

M. Marcel THIOLLIERE  
Rachel DUSSUC

## PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

M. Claude RAGONNEAU  
Roger POINARD  
Denise BANCEL  
Antoine GRANJON

## COMMISSION MUNICIPALE A L'HABITAT RURAL

M. Marcel THIOLLIERE  
Pierre SCHEMLZLE

## SYNDICAT A VOCATIONS MULTIPLES DU CANTON DE BOURG ARGENTAL

### Titulaires

M. Marcel THIOLLIERE  
Pierre JACQUES  
Claude RAGONNEAU

### Suppléants

M. Claude BONNARD  
Roger POINARD  
Michel CHATELON

## DELEGUES DE LA COMMUNE EN VUE DE L'ELECTION AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC REGIONAL DU PILAT

Marcel THIOLLIERE Jean DELFORGES, Titulaire  
Claude BONNARD, Suppléant

## COMMISSION DES FETES, DU TOURISME, DES LOISIRS

### ET DES SPORTS

M. Claude RAGONNEAU  
Claude BONNARD  
Guy JURDIC  
Jean DELFORGES  
Pierre SCHEMLZLE  
Denise BANCEL  
Martine FRANCOIS

## COMMISSION DES TRAVAUX

M. Roger POINARD  
Guy JURDIC  
Pierre SCHEMLZLE  
Claude RAGONNEAU  
Michel CHATELON  
Martine FRANCOIS

## COMITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE

M. Marcel THIOLLIERE  
Noël GIRAUD

## COMMISSION D'INFORMATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

M. Claude BONNARD  
Martine FRANCOIS  
Rachel DUSSUC  
Michel CHATELON

## COMMISSION DES MARCHES

M. Claude RAGONNEAU  
Pierre SCHEMLZLE  
Denise BANCEL

## DELEGUES AUPRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA

### M. VALLÉE DE LA DEUME

M. Marcel THIOLLIERE  
Roger POINARD

## COMMISSION DE REVISION DES LISTES ELECTORALES A LA CHAMBRE DES METIERS

M. Marcel THIOLLIERE  
Alfred ORIOL, Chef d'entreprise  
Etienne REGEFFE, Compagnon

Un examen approfondi de la vie du Canton de Bourg Argental, laisse apparaître une situation socio-économique préoccupante malgré l'effort constant des élus locaux pour tenter de l'améliorer. C'est pour essayer d'enrayer cette crise que la procédure " CONTRAT DE PAYS " a été mise en place.

Son élaboration a débuté en 1980 pour aboutir à la signature du Contrat entre le Président de l'Etablissement Public Régional et le Président du S.I.V.O.M. représentant le pays de Bourg Argental le 30 Aout 1983.

Dans ce Contrat l'Etablissement Public Régional s'engage à accorder des aides financières de développement et d'aménagement organisé autour de trois grands thèmes

- Le développement économique
- Le développement de la vie culturelle et socio-culturelle
- L'amélioration du cadre de vie.

Plusieurs actions de la municipalité bénéficient et vont bénéficier des aides importantes du "CONTRAT DE PAYS", notamment:

- L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat
- Terrain de Sports
- Equipement en matériel de l'Hospice

Intégration de l'Hospice à la vie Communale

- Equipement d'une salle de cinéma (1984)
- Salle des Fêtes

### L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Le mouvement démographique a évolué en baisse entre les opérations de recensement de 1962 à l'exception de 1926 et de 1931

La population était	en 1906 de 2531 habitants	en 1946 de 1425 habitants
	en 1911 de 2315 habitants	en 1954 de 1409 habitants
	en 1921 de 1649 habitants	en 1962 de 1376 habitants
	en 1926 de 1706 habitants	en 1968 de 1285 habitants
	en 1931 de 1725 habitants	en 1975 de 1219 habitants
	en 1936 de 1572 habitants	en 1982 de 1193 habitants

## A savoir

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public du mardi au vendredi inclus de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures 30 à 15 heures 30. Le samedi de 9 heures à 11 heures. (Fermée le lundi).  
Secrétaire de mairie: Madame Eliane MARTIN, Rue Peyronnet, 42220 Saint Julien Molin Molette.

### PERMANENCE HABITAT RURAL

Le Comité Départemental de l'Habitat Rural de la Loire tient une permanence à la mairie, le premier JEUDI du mois de 15 heures à 16 heures 30

PERMANENCES SECURITE SOCIALE (Dossiers remboursement maladie)

5

Tous les JEUDIS à la mairie de 12 heures 30 à 14 heures 30

PERMANENCES SOCIALES

Les permanences sociales se déroulent à la mairie comme suit. 1°) Permanence Assistante Sociale de la Sécurité Sociale, le PREMIER vendredi du mois de 10 heures à 12 heures.

2°) Permanences Assistante Sociale du Canton de Bourg Argental, le PREMIER et le TROISIEME mardi du mois de 10 heures à 12 heures.

## SECOURS D'URGENCE

POMPIERS: Tel 51 51 11 durant les heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie  
Lieutenant Jean FANGET Avenue de Colombier, Tel 51 51 68

MEDECIN: Docteur Pierre JACQUES, (Cour Saint Joseph), Angle montée des Usines, Tel. 51 50 35 (Répondeur automatique en cas d'absence).

PHARMACIE: Pharmacie DELFORGES, Rue Neuve, Tel 51 51 69; Appartements: La Blache, Chemin de Chatagnard, Tel 51 51 63 (Répondeur automatique en cas d'absence).

AMBULANCE: En cas de transport URGENT, (Sapeurs Pompiers) avec Certificat du docteur.  
Pour tous autres transports: Ambulance agréée V.S.L. Taxi de jour et de nuit  
"Bourg Argental Ambulance", M. et Mme H. BARTASSON, Café de la Baseule, 8  
place de la Liberté, Tel 39 64 07

### **Programme des manifestations**

SAISON HIVERNALE EN COURS

- |    |         |  |
|----|---------|--|
| 8  | JANVIER | CONCOURS DE BELOTE (Association d'Education Populaire)       |
| 22 | JANVIER | REPAS DES ANCIENS (Municipalité et Syndicat d'Initiative)    |
| 4  | FEVRIER | BAL PUBLIC (Amicale des Sapeurs Pompiers)                    |
| 19 | FEVRIER | CONCOURS DE BELOTE (Club du 3° age)                          |
| 25 | FEVRIER | SOIREE EN COURS DE PREPARATION                               |
| 17 | MARS    | BAL PUBLIC (Association Sportive-Boules)                     |
| 18 | MARS    | CONCOURS DE BELOTE (Cercle Jeanne d'Arc)                     |
| 14 | AVRIL   | SOIREE FAMILIALE, Election de la Reine de St Julien (A.F.N.) |
| 28 | AVRIL   | BAL PUBLIC (Cercle Jeanne d'Arc)                             |

---

FOIRES ET MARCHES

Le mardi 22 Novembre 1983 une réunion organisée par la Commission d'Informations et des Relations Publiques rassemblait les commerçants et les élus locaux pour instaurer une nouvelle réglementation des FOIRES ET MARCHES qui entrera en vigueur le 1° Janvier 1984.  
Au cours de cette assemblée plusieurs décisions ont été prises; à savoir

## FOIRE TOMBANT LA VEILLE OU LE LENDEMAIN DU MARCHÉ

6

Dorénavant la foire sera prioritaire sur le marché, c'est à dire que chaque fois qu'une foire tombe le lundi: 2° lundi de Mars; lundi de la vogue; 2° lundi de Novembre, le marché sera avancé au lundi, jour de foire. Autre exemple si une foire tombe le mercredi, lendemain du marché hebdomadaire, ce qui peut se produire pour les foires à dates fixes: 13 Janvier, 12 Mai; le marché sera reporté au mercredi, jour de foire.

## MULTIPLICITE DES FOIRES

Il apparait qu'avec six foires annuelles, alors que dans les communes voisines on tente à réduire leur nombre, pour garder un certain cachet à ces manifestations, Saint Julien possède une surabondance de foires. D'un commun accord, il est décidé que la foire du 21 Septembre n'ayant qu'un intérêt relatif est purement et simplement supprimée. Notre commune possèdera donc désormais 5 foires annuelles: 13 Janvier; 2° Lundi de Mars; 12 Mai; Lundi de la vogue; 2° Lundi de Novembre.

## FOIRES A DATES FIXES

Elles ne seront maintenant plus que deux, 13 Janvier et 12 Mai. Si ces foires tombent un jour férié, elles seront maintenues à leurs dates initiales, c'est à dire, ne subiront aucun changement. De même le marché sera avancé ou reporté si elles tombent un lundi ou un mercredi.

## MARCHES TOMBANT UN JOUR DE FETE RELIGIEUSE Y COMPRIS LE 1° JANVIER

Si les hasards du calendrier fixent le marché du mardi un jour de fête religieuse y compris le 1° Janvier, celui-ci sera automatiquement avancé au lundi.

## MARCHES TOMBANT UN JOUR DE FETE CIVILE

Ce sont les marchés que les hasards du calendrier fixent le 1° Mai, 8 Mai; 14 Juillet; 11 Novembre, ceux-ci se dérouleront normalement à leurs dates initiales, (c'est à dire sans aucun changement).

## FOIRE DU 12 MAI

Une étude est en cours pour donner à la foire du 12 Mai, un attrait particulier pour 1984 et 1985 ou elle se déroulera successivement un samedi et un dimanche, afin de maintenir les forains dans la localité toute la journée et terminer celle-ci par un grand bal public en soirée sur la place du faubourg. Plusieurs suggestions sont avancées et seront examinées lors d'une autre réunion qui rassemblera les commerçants à la mairie au mois de Février.

Les nouvelles règlementations concernant les foires et marchés entreront en vigueur dès que l'Arrêté Municipal sera affiché et publié dans la presse.

## Etat civil

DU 1° JANVIER AU 1° DECEMBRE 1983

### NAYSSANCES

DOREL Florian, Daniel, Yves, né le 6 Janvier 1983 à ANNONAY

MARTIN Edith, née le 23 Fevrier 1983 à FIRMINY

ORNIOL Sabine, Joséphe, Monique, née 9 Avril 1983 à ANNONAY

MALAURE Magalie, Pascale, Philippe, née le 13 Mai 1983 à ANNONAY  
 DOREL Jessica, Michèle, née le 13 Juin 1983 à ANNONAY  
 GOUTHEZ Claudine, née le 11 Juillet 1983 à ANNONAY  
 GONON Marcelle, Françoise, Yvette, née le 1 Septembre à ANNONAY  
 GATINON Michaël, Marius, Henri, né le 2 Novembre 1983 à ANNONAY  
 GANCADE Blandine, Paule, Renée, née le 26 Novembre 1983 à ANNONAY

#### MARIAGES

JACOUTON Martine (La Pourretière) avec SEGURET Patriek (Annonay) le 2 Juillet 1983

#### DECES

17/1 FACHERO Marie Louise, veuve de Paolo BONFANTE (Hospice)  
 20/1 PRIMET Juliette, épouse Jean FAURE (Lyponne)  
 29/1 JANUEL Paulia, Claudiane, Marguerite, veuve de Joseph FERRANDO (Montée St Ennemond)  
 5/2 ROUCHOUZE Maria, Antonia (Hospice)  
 4/3 MATHEVET Jean Aimé, veuf de Marie Aimé SUZOT (Hospice)  
 16/3 KNOBLICH Josephine, Gabrielle, veuve de Maurice TRASTOUR (La Condamine)  
 18/3 JULIEN Marcel, époux de Gabrielle CELLARD (Montée du Calvaire)  
 28/3 GAMBONNET Jules (Hospice)  
 25/4 GRANJON Xavier, époux de Anne Marie Joséphine ORIOL (Le Mas)  
 18/5 ARNAUD Joseph, veuf de Joséphine GAMON (Hospice)  
 19/5 COLOMBET Jean Claude veuf de Marie Victorine MIALON (Rue Neuve)  
 13/6 QUIBLIER Joseph (Avenue de Colombier)  
 16/6 MONTEREIMARD Jean Pierre, époux de Jeanne VINCENT (La Modure)  
 16/6 ROUCHOUZE Auguste, veuf de Fanny, Catherine VALLET (La Rivory)  
 19/6 BLACHON Marie, veuve de Stéphane MATHEVET (Rue de l'Eglise)  
 2/8 LAVERT Julien, époux de Marcelle PORTE (Montée des Anges)  
 11/8 TARDY Jean Baptiste (Hospice)  
 19/8 COURBON Jean Louis (Hospice)  
 19/9 REVOID Marie Louise (Peyronnet)  
 21/10 GAY Jeanne, Marie, veuve de Jean Baptiste HUF (Hospice)  
 9/11 MATHEVET Marie, Fanny, veuve de Maurice Louis (Parc du Soleil)  
 5/12 ORIOL Marcelline, épouse de Georges ORIOL (Le Faubourg)

o-o

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE  
DEPARTEMENT DE LA LOIRE  
REVUE D'INFORMATION  
MUNICIPALE  
REDACTION ADMINISTRATION  
MAIRIE DE SAINT JULIEN  
MOLIN MOLETTE  
EDITEE PAR LA COMMISSION  
D'INFORMATIONS ET DES  
RELATIONS PUBLIQUES  
REDACTEUR EN CHEF  
CLAUDE BONNAED

BUDGET MUNICIPAL  
PRIX DE L'EAU  
CONCESSIONS DU CIMETIERE  
POMPES FUNEBRES  
SUBVENTIONS  
Le P.O.S. et l'AGRICULTURE  
CALENDRIER DES FETES D'ETE  
TOUJOURS JEUNE: LA CHORALE  
LES MOTS CROISES DE MONSIEUR  
JEAN DELFORGES

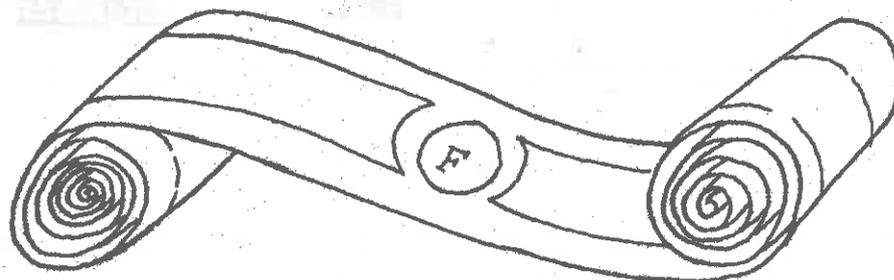
# Saint-Julien-Molin-Molette

## Revue

## Municipale

*Spécial*

*Budget*



# Comment se prépare un Budget Communal

Chaque année, au cours du premier trimestre, le Conseil Municipal doit voter le budget. Il me paraît utile de vous expliquer comment se prépare ce document prévisionnel des dépenses et des recettes pour un exercice donné.

Tout d'abord, la Commission des Finances, en collaboration étroite avec le Receveur Municipal et le Secrétaire de Mairie, élabore un projet de budget.

Ensuite, le Maire se saisit du projet adopté par la Commission. Il l'étudie et vérifie si les prévisions de recettes inscrites permettent, d'une part, de couvrir les dépenses de fonctionnement et, d'autre part, financer les équipements déjà votés par le Conseil ou proposés avec plus ou moins d'instance, de passion ou de réalisme par tel ou tel conseiller

municipal. C'est ainsi que le Maire est amené à accepter ou amender (en hausse ou en baisse) le projet de la Commission des Finances. Il dresse alors son propre projet ou budget du Maire qui sera soumis au Conseil Municipal.

Enfin, le Conseil Municipal, réuni en séance publique, se prononce par un vote à bulletin secret sur le projet qui lui est proposé par le Maire. Le Conseil peut le modifier, le repousser en bloc ou l'accepter tel quel. Dès que le budget est adopté par le Conseil et visé par le Préfet, ce document constitue, alors, pour le Maire, une obligation. L'exécution du budget, sous la responsabilité pleine et entière du Maire sera sanctionnée, l'année suivante, lors du vote du compte administratif qui rapproche les réalisations des prévisions.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT (DEPENSES ORDINAIRES)

DENREES ET FOURNITURES	119.500
FRAIS DE PERSONNEL	604.000
IMPOTS ET TAXES	7.400
TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	527.398
PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	156.147
ALLOCATIONS-SUBVENTIONS	126.913
FRAIS DE GESTION GENERALE	69.600
FRAIS FINANCIERS	287.492
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT	573.297
TOTAL	<u>2.471.747</u>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT (RECETTES ORDINAIRES)

PRODUITS DE L'EXPLOITATION	335.327
PRODUITS DOMANIAUX	32.680
PRODUITS FINANCIERS	3.050
RECouvreMENTS-SUBVENTIONS	8.500
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	788.552
IMPOTS INDIRECTS	2.800
CONTRIBUTIONS DIRECTES	1.300.838
TOTAL	<u>2.471.747</u>

PRIX DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Le prix de vente de l'eau et du service assainissement sont majoré de 4,25%, conformément aux prescriptions du gouvernement.

Prix de l'eau jusqu'à 3000m3: 2,81 francs !  
de 3000 à 5000 m3 : 2,53 francs !  
à partir de 5000 m3 : 1,97 francs !

Soit un produit total de vente de l'eau attendu de 187.432 francs

Le service d'assainissement: 1,61 francs, soit un produit attendu de 78.777 francs, compte tenu de la consommation prévue.

LOCATION ENTRETIEN DES COMPTEURS

<u>Calibre des compteurs</u>	<u>Location</u>	<u>Entretien</u>
2 mm à 15 mm	9,80	9,80
20 mm	10,95	10,95
30 mm	30,39	30,39



CONCESSIONS DU CIMETIERE

Les prix de vente des concessions n'ont pas été majorés depuis le 26 Mars 1976, les nouveaux prix ont été fixés ainsi qu'il suit:

CONCESSIONS TRENTENAIRES : 200 F le m2  
CINQUANTENAIRES : 320 F le m2  
PERPETUELLES : 650 F le m2

SERVICE DES POMPES FUNEBRES

Le Conseil municipal fixe ainsi qu'il suit le tarif des Pompes Funebres

EXHUMATION OU EXHUMATION EN FOSSES OU CAVEAUX : 125,00 F  
TRANSPORT DE CORPS : 230,00 F

RENUMERATION DES FOSSEIERS ET PORTEURS

TRAVAUX DE FOSSES OU CAVEAUX : 69,00 F  
TRANSPORT DE CORPS : 22,00 F

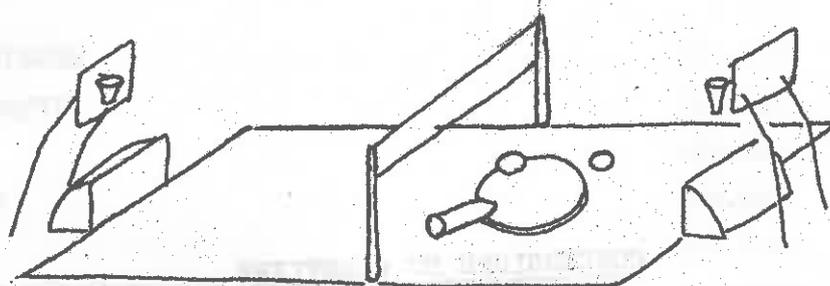


SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)

FRAIS EXTRAORDINAIRES	118.268
REBOURSEMENT D'EMPRUNTS	172.785
TRAVAUX DE BATIMENT ET DE GENIE CIVIL	190.000
TRAVAUX DE VOIERIE	557.000
PREPS ET AVANCES A LONG OU MOYEN TERME	30.174
TOTAL	<u>1.068.227</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT, DONS ET LEGS	144.473
PRELEVEMENTS SUR RECETTES DE FONCTIONNEMENT	573.297
PARTICIPATIONS A DES TRAVAUX D'EQUIPEMENT	191.657
PRODUITS DES EMPRUNTS	150.000
RECouvreMENT DE CREANCES A LONG OU MOYEN TERME	8.800
TOTAL	<u>1.068.227</u>



A PROPOS DU TERRAIN DE SPORTS

L'aménagement d'un terrain de sports sur la commune de Saint Julien Molin Molett s'élève à un coût prévisible de 1.100.000 francs. Plusieurs subventions viendront en aide pour la construction de celui-ci; à savoir:

CONTRAT DE PAYS	330.000
CONSEIL GENERAL	160.000
OPERATION TERRAIN "TOUT TEMPS" (en négociation)	150.000
TOTAL	<u>640.000</u>

Après le versement de ces subventions le financement de ce terrain de sports sera réalisé de la façon suivante

EMPRUNT	350.000
PRELEVEMENT SUR FONDS LIBRE	110.000
<u>RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE</u>	<u>460.000</u>

SUBVENTIONS ALLOUEES POUR 1984 AUX DIVERSES SOCIETES AUX  
DIVERSES SOCIETES ET ASSOCIATIONS DE St JULIEN

UNION MUSICALE	8.000 F
ESPERANCE	3.000 F
SYNDICAT D'INITIATIVE	5.000 F
ASSOCIATION SPORTIVE	2.000 F
SPORTING CLUB PIRAILLON	4.300 F
BOULE DU TERNAY	400 F
REPEUPLEMENT DU CHIBIER	500 F
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	3.000 F
ASSOCIATION DES AIDES FAMILIALES	3.000 F
CLUB DU 3° AGE	2.500 F
SOU DES ECOLES PUBLIQUES	800 F
AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE PRIVEE	400 F
AMICALE DES ANCIENNES ELEVES " " " "	400 F
A.D.A.P.E.I. DE BOURG-ARGENTAL	350 F
BIBLIOTHEQUE DE SAINT JULIEN	2.000 F
CLUB MUSIQUE POUR TOUS	1.000 F
CHORALE	1.000 F
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	500 F
CLUB DES ENFANTS	500 F
CENTRE ANTI CANCEREUX	350 F
GROUPEMENT DE LUTTE CONTRE LES MAMADIES DU BETAIL	350 F
SYNDICAT DE DEFENSE CONTRE LE GRELE	350 F



## LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET L'AGRICULTURE

De tous temps je pense, mais plus encore ou le problème de l'emploi est dramatique, l'activité agricole constitue dans les communes rurales une activité non négligeable. Si Saint Julien Molin Molette, comparativement à d'autres communes et compte tenu de la surface agricole utile assez restreinte, ne compte que peu d'exploitations, encore faut-il permettre qu'elles évoluent et qu'elles se développent dans des conditions satisfaisantes.

L'un des objectifs de la mise en place d'un plan d'occupation des sols est donc de réserver l'agriculture et les terrains qui représentent pour elle les caractéristiques les meilleures. Par ailleurs l'exercice de l'activité agricole n'est pas sans provoquer des nuisances:

Odeurs dues à la présence des silos à fourrage, à l'épandage des purins et lisiers

Bruits occasionnés par l'usage des tracteurs et différents matériels agricoles

Présence d'animaux, toujours tentés par des intrusions sur les terrains d'autrui

De ce fait le P.O.S. doit exister et doit éviter de faire se côtoyer de trop près les zones agricoles et les zones destinées à l'habitat.

Au cours de l'élaboration du P.O.S. pour notre commune tel a été un des soucis du groupe de travail désigné par le Conseil Municipal

Il faut se souvenir que cette réflexion s'est établie sur une période de plus de quatre années, qu'au début une commission composée d'agriculteurs a travaillé à établir la carte des exploitations agricoles; que deux enquêtes d'UTILITE PUBLIQUE ont été ouvertes à tous; qu'une information très complète a été présentée au Conseil Municipal et qu'enfin c'est à l'unanimité que les propositions présentées ont été adoptées.

De toute évidence, les concertations nécessaires à ce genre de réglementation ont bien été respectées.

Monsieur Marcel THIOLIERE

Maire de

SAINT JULIEN MOLIN MOLETTE

## UNE ASSOCIATION TOUJOURS JEUNE: LA CHORALE

Nous avons choisi de vous présenter en 1984 le "GROUPE CHORAL", car c'est le 27 avril 1959 que cette formation a été érigée en Société, il y a donc tout juste 25 ans; c'est un anniversaire qui se marque.

En réalité notre chorale existe depuis plus longtemps, soit une bonne quarantaine d'années; nos concitoyens ont toujours aimé la musique, dont l'Art Choral est une des plus belles expressions collectives; aussi faut-il se reporter aux années 1940-1950 pour retrouver l'embryon de ce qui existe maintenant; les anciens Pirailons se souviennent des spectacles musicaux montés grâce à M. et Mme DESJACOT, instituteurs à l'école de garçons, en collaboration déjà avec Marinette BANCEL et les excellents chanteurs qu'étaient le regretté Lucien GATTET et notre ami Paul CELLARD, aujourd'hui retiré à St Pierre de Boeuf; on parle encore de FAUST, des NOCES DE JEANNETTE, etc . . .

En 1950 une pharmacie se crée à St Julien; aussi rapport à première vue; mais il se trouve que le jeune pharmacien de l'époque est aussi musicien; il est naturellement très heureux de constater la présence sur place de groupes musicaux et une collaboration s'instaure rapidement, au niveau, notamment, de la chorale.

La décade 1950-1960 sera fertile en événements majeurs. La formation s'est étoffée et compte environ 50 choristes, ce qui permet d'envisager un répertoire plus étendu. Le point fort de cette période sera le Concert Spirituel du 11 avril 1954, donné avec le Concours de la Symphonie de St Chamond: plus de 100 exécutants, près de 700 auditeurs venus de toute la région, un énorme programme de 8 pièces, dont un Oratorio intégral pour Chœurs, Orgue et Orchestre, plus deux oeuvres instrumentales; une manifestation dont les participants se souviennent encore avec émotion 30 ans après. Ce succès renforce encore l'audience de la Chorale. Des éléments, de Maclas notamment, viennent s'y joindre.

En 1955 c'est l'exécution d'une oeuvre difficile: la Messe en Ut Dièse Mineur de Louis VIERNE, qui sera donnée, entre autres à Maclas, La Louvesc. En 1956 en collaboration avec l'Union Musicale, création des Impressions du Pilat. En outre, chaque année, un concert est donné, comportant une partie instrumentale et une autre théâtrale.

En 1959 la Chorale se constitue en Association "Loi Juillet 1901", sous le nom de GROUPE CHORAL DE SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE.

Viennent ensuite les années noires 1960-1970; la crise a décimé l'économie, mais aussi les sociétés locales; la plupart des membres ont dû quitter le pays; l'Union Musicale voit fondre des effectifs; il en est de même pour la Chorale, dont les principaux éléments sont dispersés aux quatre coins de la région; vers 1964, c'est la mise en sommeil; cette hibernation va durer une quinzaine d'années.

En 1979 notre Directrice, Madame GATTET-BANCEL, réintègre le sol natal, après un long exil lyonnais et, sur l'aimable pression de quelques amis, la décision est prise de repartir pour un nouveau bail.

Assez rapidement de nouveaux éléments s'agglomèrent autour d'un noyau d'anciens choristes toujours fidèles, pour atteindre un effectif de 35 à 40, ce qui permet un travail intéressant et la mise sur pied d'un programme étoffé, tant sur le plan profane que religieux. Mais la flamme demande à être entretenue et, là comme ailleurs, l'enthousiasme retombe vite; ce genre d'activité réclame une assiduité constante; c'est la raison pour laquelle la répétition hebdomadaire est une nécessité. Le travail n'a rien de fastidieux et se déroule dans une ambiance très amicale, détendue, ce qui n'exclut pas le sérieux; le répertoire est très varié, puise dans tous les genres de musique, toutes les époques, de manière à satisfaire tous les goûts.

Sur le plan technique, la formation est assurée par Madame GATTET-BANCEL, Directrice, vice-présidente, Chef de Choeur depuis les origines de la Chorale, pianiste, ancienne élève du musicien lyonnais Edouard COMMETTE, et Mr DELFORGES, Président, Organiste Accompagnateur, Ancien Chef de Choeur lui-même, ancien membre des Choeurs de l'Orchestre de Lyon, ex-Vice Président de la Chorale Mixte Universitaire de Lyon, Auteur-Compositeur de musique à l'occasion, Ancien Elève de divers conservatoires et ex-membre de nombreuses formations musicales diverses.

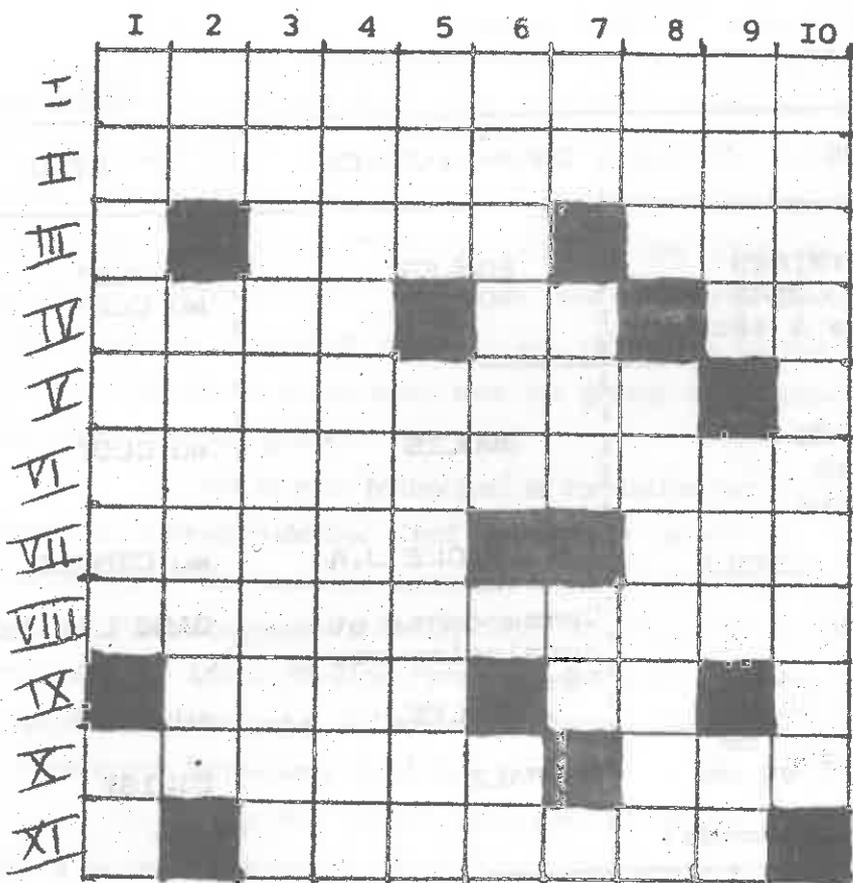
Pour des raisons pratiques (nécessité d'un piano et du chauffage l'hiver) et grâce à la complaisance de notre Directrice, les répétitions ont lieu à la Condamine tous les samedis à 20h30. Il ne faudrait pas pour autant en conclure que les dirigeants se considèrent comme des propriétaires de la Chorale: ils sont à son service et à celui de ses membres, pour concourir à une meilleure animation de la commune et apporter à chaque choriste un enrichissement personnel inappréciable; la société répond, dans la mesure du possible, aux demandes qui lui sont adressées et participe aux fêtes tout au long de l'année, à St Julien et dans les environs. Rappelons en 1983, en dehors des prestations habituelles de Noël, Pâques, Fête du "Caillu", le concert de St Romain les Atheux, dans le cadre de Musique en Fête, les rencontres musicales de Bourg Argental, le concert des 4 groupes musicaux de St Julien.

Signalons en 1984 la participation à la Fête du Cerche Jeanne d'Arc, à la foire exceptionnelle des 12 et 13 mai, un concert au du Quart-Monde, avec la chorale de St Clair du Rhône, pour le festival de la 9ème Région Musicale, etc . . .

En projet pour 1985, avec d'autres chorales, une création dans le cadre du festival Gaston Baty, encore au stade de la réflexion.

Notre société chorale est encore bien vivante, entretenant les meilleures relations avec les autres formations musicales, locales, régionales. Elle ne demande qu'à se développer; c'est pourquoi nous adressons un pressant appel à tous ceux et celles qui pourraient venir nous rejoindre; aucune connaissance spéciale n'est requise. La continuité et la progression sont à ce prix.





Problème proposé  
par  
M. Jean Delforges,  
conseiller municipal

#### HORIZONTALLEMENT

- I : Nom familial des habitants de St Julien  
 II : Science de la montagne  
 III : .... Proprio - Ile Britannique célèbre par ses chats.  
 IV : Roi de Théâtre - Deux de trouble - Initiales tristement célèbres.  
 V : Habitant d'une ville de la Mayenne  
 VI : Véhicule de transport aujourd'hui dépassé.  
 VII : Compromit une intégrité - Carte.  
 VIII : Appareil qui enrichit la palette du Radiologue.  
 IX : Péesse de la Jeunesse - Fin d'infinif.  
 X : Prénom Féminin - Opposés aux autres.  
 XI : Lac Auvergnat.

#### VERTICALEMENT

- I : Nom populaire d'un champignon voisin des Morilles  
 Symbole du Cuivre.  
 2 : Colère sans fin - Ingénieur Lyonnais, immortalisé par son oeuvre ferroviaire, qui aurait perdu la tête.  
 3 : Envahissent périodiquement les rues de la cité.  
 4 : C'est la peur des grands espaces.  
 5 : De bas en haut: Opération Postale.- Auxiliaire d'un fonctionnaire ou d'un principe actif.  
 6 : Nom d'une dynastie bien connue et appréciée de l'Union Musicale - Conjonction.  
 7 : Deux de loupe - Terme de Tennis - Paresseux.  
 8 : Unité électrique - Rhamnacée purgative.  
 9 : Réfutas - De bas en haut: cri de réprobation - Saintes Initiales  
 IO : Certains réflexes le sont.